

Bilan de participation

L'association PGEM de Moorea a participé au colloque puis au forum sur les aires marines protégées à La Rochelle du 15 au 20 Novembre 2010. En voici un compte rendu.

- **Colloque** (<http://www.colloque2010-aires-marines.com>, voir le menu 'Présentations' pour les restitutions)

Ce colloque était une rencontre entre tous les acteurs gravitant autour du concept d'aires marines protégées. Elle a été organisée en particulier par l'agence nationale (ANAMP, créée en 2007 afin de réaliser des objectifs de Grenelles, dont celui de classer 10% des mers françaises en AMP d'ici à 2020) et par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En introduction, le colloque a été décrit comme un point d'étape, permettant de voir le chemin parcouru depuis les grenelles, et celui restant à parcourir notamment jusqu'au Sommet de la Terre en 2012, avec un tableau de bord désireux de fixer un cadre national commun, une capitalisation des ressources et expériences, une structuration des acteurs et la mise en place d'indicateurs d'évaluation.

D'autres objectifs parmi plus d'une centaine nés lors des grenelles sont :

- Accompagnement des collectivités d'outre-mer volontaires dans la mise en place et la gestion d'AMP
- Mettre en place des dispositifs de connaissance, de gestion intégrée et de protection des habitats et des espèces sauvages terrestres et marines
- Créer une aire marine protégée dans les îles Marquises (dans le respect des compétences propres à la PF)
- Mener des actions exemplaires en faveur des récifs coralliens ou créer des aires marines protégées
- www.legrenelle-mer.gouv.fr

Sachant le domaine maritime français (ZEE) réparti à 97% en outremer, dont 47% en Polynésie Française, nous voyons là une grande opportunité pour nos îles de capter des fonds et des compétences permettant la réalisation et la gestion pérenne d'AMP.

Lors de ce colloque ont été présentées des réserves du monde entier, à différents stades d'avancement et de gestion, certaines employant un personnel nombreux et gérant un budget conséquent. Divers outils de gestion ont également été mentionnés (en particulier le programme de gestion d'AMP Marfin - www.ffem.fr)

De son côté, la délégation polynésienne a dévoilé son projet de Conservatoire Polynésien des Espaces, une initiative de l'ANAMP mettant en synergie différents ministères, services et acteurs impliqués, une initiative ambitieuse et prometteuse si elle trouve ses financements...

Autre présentation intéressante d'une 'étude de capitalisation des expériences' montrant le besoin commun de chiffrer une AMP (emplois, investissement, coûts de fonctionnement, mise en place des actions) , de définir un plan de gestion (diagnostic écologique, évaluation patrimoniale, définition des objectifs, évaluation des résultats), de réaliser un plan d'affaire, de définir une stratégie de financement et un tableau de bord.

- **Rencontres informelles**

En marge du colloque, quelques points d'intérêt :

- Restitution au Ministre de la Mer Temarii Foster de l'Analyse Eco-régionale de la Polynésie Française réalisée en 2009

- Synthèse des échanges de la conférence 2009 organisée par l'ANAMP
<http://ampacific09.aires-marines.fr/front/>

- Réunion UICN France, Groupe Outre Mer(GOM) (www.uicn.fr)

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature est une association regroupant des référents interministériels, des organismes publics, des ONG, un réseau d'experts et des référents locaux chargés de porter les recommandations du GOM dans leur collectivité et de faire connaître les enjeux et problématiques de celle-ci (Cécile Gaspar est la référente pour la Polynésie Française).

A noter :

- Le Conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) a décrété au niveau national 2011 l'année des outre-mer (AOM).
- Recommandations du Groupe Outre Mer :
 - veiller à ce que le suivi se fasse au sein des ministères avec des capacités humaines suffisantes,
 - laisser plus de place pour l'élaboration de stratégies territoriales. Pas de directives fixées depuis le national mais une assistance pour que les stratégies territoriales intègrent les objectifs de la CDB (Convention sur la Diversité Biologique),
 - intégrer tous les porteurs d'enjeux pour l'élaboration et le suivi des stratégies,
 - assurer un financement suffisant des stratégies,
 - permettre un portage local des stratégies territoriales,
 - mettre en place des indicateurs de suivi qualitatifs et quantitatifs.

- **Forum des gestionnaires d'AMP** (<http://www.airesmarines.org>)

Le Forum regroupe des gestionnaires et promoteurs d'AMP. Il est un espace de rencontre et d'échanges techniques, pour le partage de problématiques communes, l'accès à une base de connaissance et aux actualités de ce secteur en pleine évolution mondiale.

Créé informellement en 2001, il est composé d'une cinquantaine de membres, et maintient un partenariat étroit avec l'ANAMP et l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) lui permettant de réaliser des études pertinentes pour les gestionnaires, synthétisant leurs besoins et définissant leurs enjeux.

Suite à la présentation du PGEM par l'association, nous avons été acceptés comme membre à part entière, et bénéficions maintenant de leurs outils et expertises.

Concrètement, deux ateliers de travail ont eu lieu, permettant de bien préciser notions et procédures de travail à mettre en oeuvre :

- Atelier métiers formation compétences des gestionnaires d'AMP
 - Quelques définitions :

- missions : charge donnée à quelqu'un d'aller accomplir quelque chose
- activité : ensemble des actions d'un individu pour remplir ses missions
- compétence : ensemble de savoirs, savoirs-faire et moyens pour répondre à une situation professionnelle (savoir relationnel, savoir postural, volonté d'agir)
- diplôme : niveau de connaissance reconnu acquis
- statut : dispositions législatives et réglementaires des agents de la fonction publique
- métier : activités pratiquées pour un revenu, mobilisant des compétences
- poste : situation de travail défini par l'organisation, sa localisation
- Quelles compétences nécessaires et manquantes pour le travail au quotidien dans une aire marine protégée
- Intégration d'un nouveau collaborateur
 - nécessité d'accompagner, de faire connaître les flux
 - intérêt stagiaire, apprenti, pour passation de savoirs
- Archiver la mémoire d'un dossier pour garder cette connaissance
 - suivi dossier, agenda et contacts
 - Réalisation organigramme
- Référentiel métier des AMP
 - présentation des métiers exercés à l'Agence dans les parcs, AMP, missions et antennes
 - définition des missions principales
 - description des tâches
 - identification des compétences
- Quel résultat au regard des compétences ?
 - 3 types de compétences (connaissances, savoir-faire, capacités
 - Domaines de compétence
 - administration, gestion, management
 - communication, accueil, éducation
 - enjeux et logiques d'acteurs
 - gestion des milieux et espèces
 - droit et police de la nature
 - technologies de l'information et communication
 - Sécurité
- gestion des conflits et stress des gardes nature
 - uniforme
 - représentation
 - séparation individu / fonction
- Atelier recensement et valorisation des actions de gestion et de partenariats au sein des AMP
 - le partenariat peut se faire sur tous les aspects et statuts
 - analyser besoins en amont
 - préparation collaboratrice
 - réunir régulièrement les acteurs
 - besoin de pérennisation
 - coordination des actions, par un référent reconnu
 - valider et harmoniser les actions, en amont
 - création d'outils de coordination
 - valoriser expériences et réalisations
 - capitaliser, rechercher l'existant avant de lancer un partenariat
 - ne pas sous-estimer charge de travail du partenariat

- Présentation du TIT AMP de l'IFRECOR (Thème d'Interêt Transversal)
Objectif général à terme : renforcer l'efficacité des AMP et les valoriser comme outils de gestion des espaces marins et de développement durable
 - Reposant sur un triptyque : Acteurs - écosystèmes - outils, les AMP et particulièrement les AMP attachées aux écosystèmes récifaux et associés mettent en interaction une diversité d'acteurs, leurs logiques, leurs représentations respectives des écosystèmes et les usages qu'ils en font. Pour évident, ce truisme doit davantage informer les actions visant les AMP, leur gestion, leur gouvernance.
 - 4 Objectifs à 5 ans :
 - Objectif 1 : Les AMP : des outils et des Acteurs
 - Objectif 2 : Les AMP : des espaces -projets à partager
 - Objectif 3 : Les AMP : des sites sentinelles pour l'observation et des laboratoires des stratégies d'adaptation aux changements
 - Objectif 4 : Les AMP : un réseau à ouvrir

Idées en vrac

- récupération de données scientifiques, en SIG
- enquête d'usagers
- possibilité d'utilisation de ressources dans AMP, exploitation raisonnée
- gare aux AMP de papier (existence sur le papier, mais pas de gestion)
- exemple brigade nature mayotte
- Utilisation hydrophones pour localisation des cétacés
- agence eau initiative SAGE pour règlementation bassin versant
- redéfinir concepts polynésiens de gestion des ressources
- utilisation de google docs
 - sur les travaux en cours, et les projets du Forum

Conclusion

La participation de l'association à ce colloque et ce forum a permis la rencontre de nombreux savoirs et expériences, mis à disposition des outils à utiliser, et mis en contact avec diverses personnes ressources. Elle donne un grand espoir quant au futur de la gestion de nos AMP, avec la possibilité de profiter d'aide technique et financière sur de nombreux fronts.